

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 60 (1950-1951)
Heft: 10

Rubrik: Votre Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VOTRE CROIX-ROUGE

Dans nos sections

Une conférence des présidents des sections romandes

Une conférence des présidents des sections romandes s'est tenue à Lausanne le 20 octobre en présence de M. Hans Haug, secrétaire général a. i. de la Croix-Rouge suisse et sous la présidence du Dr Schauenberg, de Genève. De nombreux problèmes ont été discutés au cours de cette séance de travail, entre autres la réalisation de la prochaine collecte de mai, la vente des cloches de Noël, la collecte des vêtements de novembre et les réformes à apporter aux assemblées annuelles des délégués. M. Haug a fait aux présidents un intéressant exposé sur l'action de secours en faveur des sinistrés des avalanches.

A Fribourg

La paralysie infantile, qui s'est étendue cette année-ci à toute l'Europe, a suscité la section fribourgeoise de la Croix-Rouge suisse à doter son canton de poumons d'acier, car il n'en possède pas encore. Or, parmi les armes dont on dispose pour lutter contre ce mal, mystérieux dans son origine et sa pathogénie, le poumon d'acier est, pour le moment, une des plus efficaces.

Par un appel à la générosité de toute la population et principalement par la vente de cent mille petites tablettes de chocolat au prix de 25 centimes, la Croix-Rouge fribourgeoise compte pouvoir mettre à la disposition des hôpitaux du canton au moins deux de ces appareils: un pour adultes et un pour enfants.

Celui qui pensera aux angoisses de ses frères devant cette maladie, pour le moment implacable, ne refusera pas son obole, afin que cette initiative soit couronnée d'un légitime succès.

Les versements peuvent être faits sur le compte de chèques postaux de la Croix-Rouge suisse, section fribourgeoise, n° IIa 231, en indiquant le but au verso du coupon.

A Genève

Une remarquable conférence de M^{me} Suzanne Fouché, secrétaire générale de la Ligue pour l'adaptation du diminué physique au travail, à Paris, a eu lieu sous les auspices de la section genevoise à l'Athénée, le 16 octobre. M^{me} S. Fouché a parlé du problème du retour à la vie des malades et des infirmes tel qu'il est conçu en France actuellement. Nous aurons le privilège de publier dans une prochaine édition de cette revue un article de M^{me} Fouché qui, elle-même malade et pouvant à peine se déplacer, offre un admirable exemple d'énergie et dont le dévouement à la cause des infirmes est digne d'un profond respect.

A Lausanne

M^{me} Montandon a été nommée médecin officiel du centre de transfusion de Lausanne. Elle fera auparavant un stage de trois mois au Laboratoire central de Berne afin de se familiariser avec toutes les questions concernant le Service de transfusion de la Croix-Rouge suisse.

*

La Croix-Rouge suisse organise des cours de laborantines

La division sérologique du Service de transfusion de la Croix-Rouge suisse organise cet automne, en collaboration avec l'école de laborantines «Engeried», à Berne, un certain nombre de cours destinés à familiariser les laborantines avec la détermination des groupes sanguins et du facteur Rhésus, ainsi qu'avec les tests de compatibilité sérologique qui doivent être effectués avant chaque transfusion de sang.

Des recrues et des civils donnent leur sang

Depuis le début de septembre, l'équipe mobile du Service de transfusion de la Croix-Rouge suisse a procédé à dix prises de sang dans des écoles de recrues, soit huit fois pour recueillir du sang destiné à la fabrication de plasma desséché et deux fois pour la préparation de sérum-tests. 1550 recrues se sont annoncées comme donneurs volontaires dans les écoles de Bâle, Frauenfeld, Fribourg, Genève, Liestal, Payerne, Thoune et Winterthur. Par ailleurs, des prises de sang ont été effectuées sur 278 civils à Altdorf, Lenzbourg et Schaffhouse.

Les examens de diplôme des écoles d'infirmières

Cet automne, les examens pour l'obtention du diplôme ont eu lieu dans diverses écoles d'infirmières reconnues par la Croix-Rouge suisse. En Suisse romande, les examens se sont déroulés dans le courant de septembre pour les écoles du Bon Secours, à Genève, et de La Source, à Lausanne. En octobre, les examens ont eu lieu dans l'école de l'hôpital cantonal de Lausanne, et à l'école d'infirmières du Valais à Sion. Ces examens, auxquels a assisté un représentant de la Croix-Rouge suisse, ont marqué la fin d'une période d'études de trois ans pour un grand nombre d'infirmières. Cette augmentation de l'effectif de notre personnel infirmier est particulièrement bienvenue à l'heure où notre pays souffre toujours d'une forte pénurie d'infirmières qualifiées.

Petites nouvelles

Le colonel Kessi, médecin-chef de la Croix-Rouge, a été nommé membre de la Commission du personnel de la Croix-Rouge suisse.

*

Du 15 septembre à fin novembre, cinq colonnes de la Croix-Rouge ont effectué un cours préliminaire de cadres, quatorze colonnes, un cours de répétition et quatre colonnes un exercice obligatoire.

*

M. le Dr G.-A. Bohny, président de la Croix-Rouge suisse, M. J. Ineichen, trésorier général, et M. le Dr Hans Haug, secrétaire général a. i., représenteront la Croix-Rouge suisse aux séances du Comité exécutif de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, qui auront lieu à Genève du 6 au 8 décembre.